



Association de Parents et Amis de
Personnes Handicapées Mentales

Hellemmes-Lille, le 15 mars 2020,

A l'attention des familles et / ou représentants légaux des personnes accompagnées par l'Apei Les Papillons Blancs de Lille

Objet : Situation COVID 19

Mesdames, Messieurs,

Soucieux de compléter votre information quant aux décisions prises pour éviter la propagation du COVID 19 dans les établissements de notre Association, nous vous faisons part des mesures engagées à la suite des dernières annonces gouvernementales.

Ces dispositions sont en tout point conformes aux orientations et recommandations issues :

- de l'allocution du Président de la République du 12 mars,
- du communiqué de presse du secrétariat d'Etat aux personnes handicapées diffusé ce samedi 14 mars que vous trouverez ci-joint,
- de l'intervention du Premier ministre ce samedi 14 mars faisant état du passage au stade 3 de l'épidémie ainsi que de nouvelles restrictions,
- des consignes données localement par nos interlocuteurs des autorités de contrôle (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental du Nord) avec lesquelles nous sommes en lien continu.

A ce jour et sous réserve des modifications qui s'imposeraient à nous, l'organisation de nos établissements est donc établie **pour une durée indéterminée** (mais peut-être au moins jusqu'à la fin du mois d'avril) à partir des règles suivantes :

1. Pour les externats et accueils de jour :

- à l'exception de quelques situations particulières, **l'accueil des travailleurs au sein des ESAT de notre Association est suspendu**. Les bâtiments restent ouverts et les professionnels présents se concentreront notamment sur le maintien du lien d'accompagnement à partir du domicile des travailleurs dont la rémunération est maintenue pour les prochaines semaines,
- **les externats pour les enfants et adolescents d'IME tout comme les accueils de jour pour les adultes de MAS ou de Foyer de vie sont suspendus**, sauf quelques situations étudiées au cas par cas par les directions d'établissements avec les familles concernées,
- tous les services intervenant à domicile (comme le Sessad ou encore le SAVS) continueront de fonctionner en adaptant leurs modalités d'intervention selon chaque situation.





Association de Parents et Amis de
Personnes Handicapées Mentales

2. Pour les internats :

Les formules intermédiaires d'hébergement (internat modulable, hébergement temporaire) à partir des IME, MAS et Foyers de vie sont également interrompues. Alors qu'elles sont dédiées aux personnes les plus fragiles, elles génèrent en effet – par nature – des allers et retours quotidiens. Elles favorisent en cela les contacts et donc la propagation du virus.

Ne demeure donc pour les IME, MAS, Foyers de vie, et l'ensemble des lieux d'hébergement (foyers, résidences) que la modalité d'internat permanent à partir duquel nous devons interdire toute sortie de week-end et même toute visite de proche (à l'exception de celles autorisées par nos médecins).

Nos équipes mettront tous les moyens en œuvre pour favoriser le maintien du contact entre les personnes accueillies et leurs proches.

Nous tenons à préciser que la mise en œuvre de ces dispositions s'est faite – et se fait encore – avec la recherche d'une plus grande prise en compte possible des situations individuelles. S'agissant des suspensions d'accueils en IME, MAS ou Foyer de vie, nous avons joint individuellement les familles concernées. Nous étudions avec chacune d'entre elles les alternatives possibles, allant jusqu'à bâtir des solutions d'accueil spécifiques lorsque les situations le requièrent.

Nous joindrons téléphoniquement chaque semaine toutes les personnes ou familles dont l'accueil en établissement est suspendu pour étudier les conséquences de ces décisions sur l'équilibre familial et le bien-être de la personne. Dès la semaine prochaine et en fonction des effectifs d'encadrement dont nous disposerons, nous bâtirons des propositions d'intervention à domicile dans l'objectif d'assurer la meilleure continuité de l'accompagnement.

Nous remercions les parents et proches contactés depuis ce vendredi et qui ont fait preuve de grandes compréhension et disponibilité pour se réorganiser en urgence. Bien conscients des difficultés que ces décisions peuvent engendrer, nous vous invitons naturellement à vous rapprocher de la direction de votre établissement ou service dès lors qu'un soutien ou une aide complémentaire devront être recherchés.

A partir de la valeur de solidarité qui gouverne nos actions mais également des recommandations sanitaires, les membres du conseil d'administration, les directions et l'ensemble des professionnels sont engagés pour garantir au mieux la santé des personnes accompagnées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Florence Bobillier
Présidente

Guillaume SCHOTTE
Directeur Général

